



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'entrée et de séjour

Question écrite n° 50087

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le refus de visas qui aurait été opposé à des parlementaires taiwanais désireux de se rendre en France il y a quelques mois. En effet, selon certaines informations, une délégation de parlementaires taiwanais souhaitant mener une enquête liée à des ventes d'armes n'aurait pas obtenu de visas pour se rendre en France afin d'y procéder à certaines auditions. Aussi il lui demande, d'une part, de bien vouloir lui confirmer ces informations et, d'autre part, de lui faire savoir, le cas échéant, les motifs du refus de visas.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères n'a pas eu à connaître d'une telle demande.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50087

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2000, page 4766

Réponse publiée le : 25 septembre 2000, page 5507